

Droits de l'Homme

Conférence explicative pour se protéger

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

LE service provincial de la Famille a abrité, récemment, une conférence sur les droits humains à l'occasion de la première sortie en terre portgentillaise du Groupe international Goboni pour la connaissance des droits humains (GCDH). Une association créée en France et présente au Gabon, au Canada, au Sénégal, au Mali et au Liban, avec pour principal objectif l'accès à la connaissance des droits pour tous.

Dans sa présentation du groupe, sa présidente-fondatrice, Annie Flore A. Yogoulou Joly, a indiqué que Goboni, originaire de Lekeï (Haut-Ogooué), était une femme simple, intègre, humble et respectueuse des coutumes de son époque. À peine adolescente, elle est donnée en mariage, pour résoudre, voire apaiser, un conflit familial. Par la coutume Obali, elle devient troisième femme d'un ménage. Ainsi, est-elle obligée d'accepter cet état de fait.

Par méconnaissance de ses droits fondamentaux, elle n'avait pas la liberté de choisir, ni de donner son avis : elle se devait d'accepter, un point c'est tout ! C'est en souvenir de cette femme que le GCDH a fait de la connaissance des droits humains son cheval de bataille. Quatre conférencières ont édifié l'auditoire sur les thèmes retenus pour la circonstance.

Première de cordée, Me Régine d'Almeida Mensah, avocate à la Cour, au barreau du Gabon, a développé la notion de droits humains, en insistant sur son caractère universel. Si la Déclaration universelle des droits de l'Homme reste la référence, et consacre des droits aussi bien politiques qu'économiques et sociaux, elle a



Photo : Sidonie Ambonguilat

Les intervenantes, Georgina Mihimou, Nathalie Dupagne, Yogoulou Joly et Me Régine d'Almeida.



Photo : Sidonie Ambonguilat

Photo de droite : Vue des participants.

noté au passage l'existence de droits spécifiques catégoriels et des textes y afférents, destinés notamment à protéger la femme et l'enfant, afin de lutter, entre autres, contre les discriminations dont ces derniers peuvent être l'objet. Les droits humains sont qualifiés d'inaliénables et doivent être portés à la connaissance du plus grand nombre pour être défendus en tout temps et en tout lieu.

À sa suite, le Dr Nathalie Dupagne, de l'ONG Sensibilisation santé sexualité (SSS) a développé le thème des droits liés à la santé sexuelle et de la reproduction. Pour l'intervenante, il y a lieu de promouvoir les droits des jeunes et des femmes en santé sexuelle et de la reproduction, pour que chaque grossesse soit désirée (planning familial), que chaque accouchement ne soit plus synonyme de danger ou encore pour que chaque femme soit traitée avec dignité et respect.

Georgina Ondeno Mihimou, secrétaire générale et coordinatrice nationale du GCDH a, pour sa part, entretenu le public sur le thème "L'audace de prendre de bonnes décisions dans sa vie". Il s'agissait de sensibiliser les uns et les autres à la nécessité de développer la confiance en soi et la pensée positive, afin de vaincre les peurs qui érigent en chacun de nous des barrières men-

tales, qui sont des obstacles à la prise de bonnes décisions pour nos vies. Elle a agrémente son propos de quelques conseils pratiques pour y parvenir.

Enfin, Annie Flore Yogoulou Joly, en exposant sur le thème "Penser autrement et agir différemment pour aller vers ce qu'il y a de meilleur", a indiqué que l'éducation est

la meilleure des armes contre l'ignorance. Pour elle, "la connaissance édifie et l'ignorance détruit". C'est pourquoi, elle invite à lutter contre l'esprit de fatalisme

("On va encore faire comment ?") et à travailler à une évolution des mentalités qui fasse que l'on construise son avenir, en s'appuyant sur les succès et non en ressassant les échecs passés.

Le GCDH, qui œuvre en partenariat au Gabon avec les ONG SSS et Mouvement solidarité action développement, compte organiser d'autres rencontres sur le territoire national, et sa présidente a profité de son séjour dans la capitale économique pour installer la coordinatrice nationale du groupe (Georgina Ondeno Mihimou), la coordinatrice nationale adjointe (Pélagie Angoué Obame) et la secrétaire générale (Sandrine Kileta).

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents publics en présalaires et des agents de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) de Libreville, non détenteurs d'un compte bancaire, qu'à compter du mois d'octobre 2015, leurs salaires seront désormais payés par virement bancaire.

Aussi, les intéressés sont-ils invités à se rapprocher des banques partenaires ci-dessous, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte :

- BGFI (BGFI BANK pour les présalaires et LOXLA pour la MONP) ;
- BICIG ;
- UGB ;
- ECOBANK ;
- UBA ;
- POSTEBANK.

Par ailleurs, les fonctionnaires qui n'auraient pas encore ouvert de compte bancaire sont tenus de régulariser leur situation dans les mêmes délais.

Dans tous les cas, les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés sont à déposer auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans des localités de l'intérieur du pays non pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 11 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics



Christian MAGNAGNA

Clic-clac

Le repos du guerrier ?



Photo : Sidonie Ambonguilat

A Omboue, l'on veille à ce que même les arbres puissent être à l'aise lorsqu'ils doivent se prélasser au soleil. Est-ce pour cela qu'a été érigé un coussinet en briques pour que cet arbre, sûrement d'un certain âge, puisse s'y adosser et se livrer à l'oisiveté ? À moins que, comme il penchait dangereusement, à l'image de la Tour de Pise, ses voisins humains aient estimé qu'il fallait tout faire pour le maintenir debout le plus longtemps possible. Et si c'était tout simplement les briques qui avaient besoin de se mettre à l'ombre ? Allez savoir !

Par FAE